

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

4 octobre 2000

**CX/EXEC 00/47/WG.1 REP**

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### RAPPORT SUCCINCT D'UN GROUPE DE TRAVAIL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Rome, 14-15 septembre 2000*

#### INTRODUCTION

1. À la demande de la quarante-septième session du Comité exécutif, un Groupe de travail composé du Président, des vice-présidents et du Secrétaire de la Commission du Codex Alimentarius, s'est réuni pour préparer un Projet de plan à moyen terme 2003-2007 et pour élaborer une déclaration stratégique de programme de la Commission pour l'avenir. Le Groupe de travail a également examiné le Plan d'action proposé par le Président comme l'avait demandé le Comité exécutif<sup>1</sup>. Des représentants de la FAO et de l'OMS étaient présents à cette réunion qui a bénéficié du concours d'un consultant au Secrétariat (voir Annexe 1: liste des participants).

2. Les participants ont examiné les paragraphes pertinents du rapport du Comité exécutif, le document CX/EXEC 00/47/6, le Cadre stratégique de la FAO 2000-2015, la Résolution WHA53.15 de l'Assemblée mondiale de la santé sur la sécurité sanitaire des aliments, le rapport de la Conférence de Melbourne sur le commerce international des denrées alimentaires après l'an 2000, et d'autres documents pertinents identifiés dans le rapport du Comité exécutif (voir également Annexe 1).

#### DÉCLARATION STRATÉGIQUE

3. Le Groupe de travail a choisi l'année 2007 comme référence pour l'élaboration d'une déclaration stratégique<sup>2</sup>. Il a envisagé divers scénarios qui pourraient être en place à cette date comme base pour l'étude des travaux et du rôle de la Commission du Codex Alimentarius durant l'intervalle. Le Groupe de travail a envisagé, pour 2003 la situation suivante:

- Les produits biologiques seraient largement présents sur le marché international;
- Les aliments nouveaux et les organismes génétiquement modifiés seraient répandus sur de nombreux marchés dans le monde entier et ils seraient familiers aux consommateurs;
- Les aliments ayant des propriétés médicales, une formulation spécifique et permettant d'améliorer les performances seraient plus largement commercialisés;
- Les techniques modernes d'information (telles qu'Internet) seraient plus largement utilisées pour communiquer avec les consommateurs et le grand public;

<sup>1</sup> ALINORM 01/3, par. 41 et 71.

<sup>2</sup> Un vice-président a recommandé l'année 2015 comme un point de référence afin d'harmoniser la déclaration stratégique avec le cadre stratégique de la FAO 2000-2015.

- Les gouvernements seraient plus déterminés à aborder les questions liées à la sécurité sanitaire des aliments et aux pratiques respectueuses de l'environnement pour promouvoir le développement durable;
- De nouveaux problèmes se poseraient en matière de sécurité sanitaire des aliments;
- Les progrès technologiques en matière de production et de transformation se poursuivraient;
- Les normes du Codex seraient davantage axées sur la sécurité sanitaire des aliments et la protection des consommateurs et moins sur la composition et l'authenticité;
- Les systèmes nationaux de réglementation ne seraient pas totalement harmonisés ni considérés comme pleinement équivalents au niveau international;
- Le Codex et les gouvernements nationaux continueraient à connaître des difficultés de ressources;
- Les pays en développement absorberaient un pourcentage accru des échanges internationaux de produits alimentaires;
- Le public devrait exiger une réponse plus rapide aux crises en matière de sécurité sanitaire des aliments et aux problèmes de réglementation;

4. Afin que le Codex puisse jouer à fond son rôle dans la conjoncture susmentionnée pour relever les défis à venir, la Commission, ses comités et ses organes subsidiaires devraient promouvoir :

- une participation complète, active et durable de tous les pays et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes au Codex;
- l'utilisation généralisée des normes du Codex comme critères de réglementation du commerce international des produits alimentaires;
- de bonnes réglementations au niveau national pour le contrôle des aliments, basées sur les principes et directives du Codex;
- une capacité accrue du Codex de répondre efficacement aux questions, aux préoccupations et aux évolutions nouvelles dans le secteur de l'alimentation;
- une intégration et une harmonisation parfaites entre le Codex et les autres conventions/instruments de réglementation internationale pertinents;
- une meilleure application de l'analyse des risques basée sur les principes du Codex;
- une reconnaissance et une intégration complètes de tous les aspects de la chaîne alimentaire et de l'infrastructure connexe, y compris les éléments de réglementation, au cadre et aux processus du Codex,
- l'élaboration par le Codex d'une réglementation complète composée de normes, de directives et de recommandations afin de permettre aux gouvernements nationaux de disposer de bons systèmes de contrôle alimentaire afin de protéger la santé des consommateurs et de garantir des échanges équitables, tenant dûment compte des besoins et des intérêts particuliers des pays en développement.

5. Le Groupe de travail est convenu qu'une déclaration stratégique serait élaborée par le Secrétariat sur la base de ce programme, puis distribuée aux gouvernements membres et aux organisations internationales intéressées, qui formuleront des observations. Celle-ci sera ensuite transmise au Comité du Codex sur les principes généraux, en vue de son adoption par la Commission à sa vingt-quatrième session.

#### **PLAN À MOYEN TERME 2003-2007**

6. Sur la base du programme stratégique ci-dessus, du Plan à moyen terme en cours et de l'examen du Comité exécutif, le Groupe de travail a identifié les nouveaux domaines de programme ci-après qui seront inclus dans le Plan à moyen terme 2003-2007:

- Elaboration d'un cadre stratégique complet pour les activités du Codex concernant le Plan stratégique de la FAO à l'horizon de 2015 et à Résolution de l'Assemblée mondiale de la santé sur la sécurité sanitaire des aliments;
- Amélioration de l'efficacité, de la rapidité et de la réactivité;

- Interaction et liaison étendues et efficaces (avec les autres organisations);
- Amélioration de la communication, de la mobilisation et de la promotion des normes du Codex;
- Mise à jour des normes sur les produits par une actualisation rapide pour garantir en permanence leur fiabilité continue;
- Renforcement de la participation et de la transparence.

7. Le Groupe de travail a également passé en revue le Plan à moyen terme actuel pour en retirer les références aux domaines d'activités qui devraient être achevés en 2003 ou qui ne s'insèrent pas dans le cadre stratégique. Il n'a pas essayé de décrire les objectifs en détail. Il a également reconnu que certains domaines de programme actuels devront être incorporés dans les nouveaux domaines de programme.

8. Le Groupe de travail n'est pas rentré dans le détail des objectifs des différents domaines de programme, mais il s'est attardé longuement sur le domaine de l'efficacité, la rapidité et la réactivité. A cet égard, le Groupe est parti de l'hypothèse que la Commission devrait se réunir tous les ans. Il a également évoqué les aspects suivants:

- Nécessité de revoir la structure de tous les comités du Codex et d'envisager la transformation des comités de produits en équipes spéciales *ad hoc* auxquels seraient imposés des délais précis pour l'achèvement des travaux;
- Nécessité de revoir le mandat des comités s'occupant de questions générales pour en vérifier la clarté et la cohérence et veiller à la bonne répartition des tâches;
- Nécessité d'un examen plus critique des priorités des travaux et des nouvelles activités proposées;
- Nécessité de revoir la procédure par étape du Codex, en envisageant de déléguer l'approbation de la transition d'*avant-projet* à *projet* (Etape 5) aux Comités du Codex sous certaines réserves afin que la Commission n'ait plus qu'à approuver les nouvelles activités et à adopter les normes finales à l'étape 8.

9. Le projet de Plan à moyen terme 2003-2007 sera préparé par le Secrétariat sur la base des débats ci-dessus et distribué aux gouvernements membres et aux organisations internationales intéressées pour qu'elles soumettent leurs observations et apportent une contribution supplémentaire. Le projet révisé de Plan à moyen terme reposant sur ces observations ainsi que ces observations elles-mêmes seront soumis pour examen au Comité exécutif, à sa quarante-huitième session en 2001. Ces mêmes documents ainsi que l'opinion du Comité exécutif seront transmis à la Commission à sa vingt-quatrième session et aux Comités de coordination régionaux avant leur adoption finale par la Commission.

### PLAN D'ACTION DU PRESIDENT

10. Le Président a présenté une version révisée du Plan d'action soumis au Comité exécutif à sa quarante-septième session, en juin 2000, et il a invité le Groupe de travail à faire connaître ses observations. Celles-ci peuvent se résumer ainsi:

- **Réunions de la Commission:** Il a été convenu de manière générale que la Commission devrait s'orienter vers des réunions annuelles ce qui faciliterait l'adoption des normes et des textes connexes et multiplierait les occasions de débattre des politiques de contrôle alimentaire. Les modalités d'organisation de réunions annuelles et les coûts afférents seront examinés par le Secrétariat, la FAO et l'OMS dans le cadre des préparatifs des programmes de travail et budget biennaux des organisations mères. Cette question sera portée à l'attention de la Commission à sa vingt-quatrième session.
- **Comité exécutif:** Il a été noté que cette question était examinée attentivement par le Comité du Codex sur les principes généraux. Il a été envisagé que les propositions, dont une proposition figurant dans le Plan d'action du Président, porteraient sur les mécanismes nouveaux ou supplémentaires envisageables pour renforcer la gestion du programme du Codex.

- **Structure directive des Comités du Codex:** Le Groupe de travail a pris note d'une proposition du Plan visant à établir des postes de vice-président pour tous les comités et toutes les équipes spéciales du Codex, ces vice-présidents venant de pays en développement. Il a été noté toutefois que certains comités et équipes spéciales du Codex étaient actuellement présidés par des membres originaires de pays en développement et que cette proposition ne serait sans doute pas praticable ni utile dans tous les cas. Étant donné que cette proposition vise à associer plus directement les pays en développement aux travaux du Codex au niveau des comités et à profiter de l'expérience en matière d'organisation des sessions des Comités du Codex, il a été convenu que la meilleure façon de procéder était d'éliminer tous les obstacles de procédures et de fournir également des directives claires pour encourager les gouvernements hôtes à tenir les réunions dans des pays en développement de façon ponctuelle ou régulière.
- **Fonds fiduciaire pour encourager la participation des pays en développement:** Le Groupe de travail a fermement appuyé cette proposition et il a invité les organisations mères à notifier les progrès réalisés dans l'établissement de ce type de fonds à la prochaine session de la Commission.
- **Utilisation accrue de l'Internet:** Le Groupe de travail a noté que la prochaine session du Comité sur l'hygiène alimentaire serait diffusée sur Internet et il a souhaité vivement qu'un rapport sur les résultats de cette expérience soit soumis à la prochaine session du Comité exécutif. On a exprimé la crainte que l'emploi d'Internet ne remplace les échanges de vues ou d'observations sur les questions dont sont saisies la Commission ou ses organes subsidiaires conformément aux règles et procédures de la Commission.
- **Organes consultatifs d'experts:** Tout en partageant l'opinion du Président quant à la nécessité d'améliorer la transparence tout en maintenant l'excellente qualité des avis fournis par les organes scientifiques d'experts de la FAO/OMS, le Groupe de travail a noté que des progrès considérables étaient réalisés par les organisations mères pour faire face aux problèmes actuels et qu'un rapport serait soumis à la Commission à sa vingt-quatrième session.

11. Le Président a remercié le Groupe de travail pour ses observations et il a déclaré que le Plan d'action serait révisé à la lumière de ces observations et de l'évolution des faits nouveaux qui ont déjà permis de concrétiser plusieurs de ces éléments. Il a déclaré qu'une version définitive serait établie et présentée au Comité exécutif et à la Commission à leur prochaine session.

## ANNEXE 1: PARTICIPANTS ET DOCUMENTATION

### Liste des participants:

<b>Président:</b>	Thomas J. Billy (Etats-Unis)
<b>Vice-présidents:</b>	David Nhari (Zimbabwe) Gonzalo Rios (Chili) Stuart Slorach (Suède)
<b>Secrétariat:</b>	Alan Randell (Secrétaire) S. Rajasekar (Consultant)
<b>FAO:</b>	Ezzeddine Boutrif (Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires)
<b>OMS:</b>	Yasuyuki Sahara (Programme sur la sécurité sanitaire des aliments)

### Liste des documents consultés:

- Rapport de la quarante-septième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (ALINORM 01/3)
- Préparation du projet de Plan à moyen terme 2003-2007 (CX/EXEC 00/47/6)
- Cadre stratégique de la FAO 2000-2015 /FAO, Rome 1999)
- Résolution 53.15 de l'Assemblée mondiale de la santé sur la sécurité des aliments
- Rapport de la Conférence sur le commerce international des produits alimentaires après l'an 2000: Décisions reposant sur des bases scientifiques, harmonisation, équivalence et reconnaissance mutuelle, Melbourne, Australie, 11-15 octobre 1999 (FAO, Rome 1999)
- Aperçu et répertoire des organisations internationales ayant des activités dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, document SG/ADHOC/FS(2000)4/Final, Organisation de coopération et de développement économique (OECD, Paris 2000)
- Communiqué du G8 Okinawa 2000 (<http://www.g8kyushu-okinawa.go.jp/e/index.html>)
- Livre blanc sur la sécurité sanitaire des aliments, document COM (1999) 719 Final, Commission des communautés européennes, Bruxelles 2000.